



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'Environnement

Paysages, Risques et Nuisances

Ref : SE_PRN_20151104_invitationmembres_CDRNM

PJ : Arrêté

Versailles, le 18 DEC. 2015

Affaire suivie par : Monette Helene
Tél : 01 30 84 33 34 - Fax : 01 30 84 33 33
monette.helene@yvelines.gouv.fr

Mesdames, Messieurs les membres de la commission départementale des risques naturels majeurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) qui se déroulera

le vendredi 8 janvier 2016 à 14h 00

en Préfecture des Yvelines, salle Paleswki

1 rue Jean Houdon à Versailles.

Je vous rappelle que cette commission, créée par arrêté du 6 septembre 2011, a pour objet de réunir les acteurs du département afin de partager les objectifs de prévention des risques naturels.

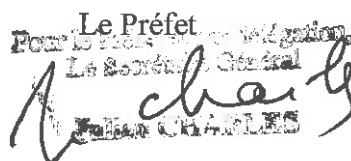
L'ordre du jour proposé est le suivant :

- bilan des actions suivies en 2015 et perspective 2016 ;
- bilan de l'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs et sur la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
- présentation de la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation ;
- présentation du document départemental des risques majeurs – DDRM ;
- présentation de la mission référent départemental inondation – RDI.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Mme Monette HELENE.

Je vous invite à faire connaître, au préalable, tout point que vous souhaiteriez voir abordé en séance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

JEAN-CHARLES